

Réf: Dossier 316208

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR STAR COSMETIQUE »

Siège ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE A 100 METRES DU
CARREFOUR AKWABA, Lot 826, Ilot 94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR STAR COSMETIQUE »

Objet : Fabrication et ventes de produits cosmétique et prestations divers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE A 100 METRES DU CARREFOUR AKWABA, Lot 826, Ilot 94

Dirigeant(s) M KONATE YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05602 du 05/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33934/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

